

J'étais depuis quelques mois préfet maritime du troisième arrondissement, lorsque je vis arriver à Lorient le commissaire de l'inscription maritime de Vanves, M. Rémont du Chélas. Lui aussi était un croyant, et il était aussi frappé que ses marins de la protection éclatante dont sainte Anne les avaient couverts.

“ Dans leur reconnaissance, me dit-il, les inscrits de mon quartier ont résolu de faire peindre un tableau qui rappelle la manière merveilleuse dont ils ont été préservés sur les champs de bataille, dans les marches de nuit sur la neige, dans les hôpitaux infectés de pourriture et de petite vérole noire. Ils iront le porter en pèlerinage à Sainte-Anne ; m'autorisez-vous à les y accompagner officiellement ? ”

“ — Non-seulement je vous y autorise, mon cher commissaire, mais je vous y accompagnerai.”

Sa Grandeur Mgr Bécél fut informé de ce qui se préparait. Il jugea à juste titre qu'un pèlerinage aussi restreint ne convenait pas à l'importance des événements qu'il devait rappeler ; il y convoqua la Bretagne entière et choisit pour l'accomplir la date bénie de l'Immaculée-Conception.

Qui ne se souvient parmi nous de ce jour déjà éloigné où l'on vit s'ébranler, pour ce pèlerinage national, des personnes de tous les âges et de toutes les conditions de notre chère Bretagne. Les routes étaient encombrées, les chemins de fer sillonnés par des trains de pèlerins partis, d'un côté de Saint-Brieuc, de Rennes, de Redon et aboutissant à Sainte-Anne ; de l'autre côté, de Brest, Quimper, Lorient et s'arrêtant à Auray. Malgré une pluie presque continuelle, les Bretons s'avançaient en rangs pressés,